



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**Trans
Gironde**

La Région vous transporte

Transports Scolaires

Année Scolaire 2018 – 2019

**Dossiers de
Renouvellement**

Réseau TER Aquitaine

TRANSPORTS SCOLAIRES

Renouvellement

Trajet Ter Nouvelle-Aquitaine

DEMI-PENSIONNAIRE
OU EXTERNE



DOSSIER INSCRIPTION

2018-2019

À retourner avant le 30 juin 2018

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la gestion du transport interurbain et scolaire* sur l'ensemble du territoire. 225 000 élèves, de la maternelle au lycée, sont ainsi transportés quotidiennement sur les quelque 6500 circuits scolaires de la région.

Première demande ou renouvellement : l'inscription est obligatoire.

Vous pourrez vous inscrire en ligne et retrouver toutes les informations pratiques sur

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Lucie PALLARD

Lycée privé de la Sauque La Brède

* Hors transport des élèves en situation de handicap qui reste de la compétence des Départements.



Investissons aujourd'hui, dessinons demain

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER ?

En ligne sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr du 4 au 30 juin 2018

- » Votre dossier est enregistré et traité par le Service Relation avec les Usagers.
- » Une décision d'accord ou de refus pour votre aide aux transports est prise conformément aux règles et critères fixés en Gironde. Une notification officielle vous est transmise par courrier accompagnée d'un 1er coupon en double exemplaire. À chaque trimestre, la Région vous enverra un nouveau coupon.
- » Vous devez remettre ce coupon à la gare de retrait Ter qui est chargée d'établir la carte.
- » La part familiale vous sera réclamée lors de l'obtention de la carte en gare de retrait Ter.

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire en ligne :

Vous pouvez retourner la fiche d'inscription ci-contre, dûment complétée, à l'adresse suivante :

Région Nouvelle-Aquitaine
Sous-Direction Transports Routiers de Voyageurs - site de Bordeaux
Service Relations Usagers
1 esplanade Charles de Gaulle - CS 71223 - 33074 BORDEAUX Cedex

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PARTICIPATION AU TRANSPORT SCOLAIRE ?

Les élèves de l'enseignement primaire et secondaire peuvent prétendre à une participation sur la base d'un aller-retour journalier :

- » S'ils sont demi-pensionnaires ou externes.
- » S'ils fréquentent un établissement public ou privé sous contrat situé dans le secteur

Motifs de refus

Feront l'objet d'un refus parce qu'ils ne remplissent pas les conditions générales d'obtention, les élèves qui :

- » Ne font pas tous les jours le trajet aller-retour de leur domicile à leur établissement.
- » Fréquentent un établissement public ou privé sous contrat hors du secteur de recrutement.
- » Fréquentent un établissement privé hors contrat.
- » Suivent un enseignement supérieur.
- » Sont apprentis ou en stage de formation.
- » Sont internes (une aide spécifique existe par ailleurs).
- » Résident sur le territoire de Bordeaux Métropole, de la COBAS (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud), de la COBAN (Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord) ou de la CALI (Communauté d'agglomération du Libournais) et fréquentent un établissement scolaire situé sur le même territoire. Dans ces 4 cas, la prise en charge du transport est du ressort de la collectivité du domicile.

En cas de refus, vous aurez la possibilité de souscrire un abonnement Izy Pass ou Modalis Jeunes Ter/TBM que vous devrez solliciter directement auprès de la SNCF.

Plus d'infos

Par téléphone :
0974 500 033*

Par mail :
transport-scolaire-gironde@nouvelle-aquitaine.fr

* Tarif d'un appel local.
Du lundi au samedi
de 7h à 19h.

Bon à savoir

La carte TBM peut être subventionnée par la Région **uniquement** en cas de complément de parcours avec le Ter et si la distance entre l'établissement scolaire fréquenté et la gare d'arrivée est supérieure à 500 m et que la gare d'arrivée est desservie par une ligne du réseau TBM en correspondance directe. Par ailleurs, la correspondance doit être pertinente en apportant un gain certain en temps à l'usager scolaire entre le trajet effectué à pied et le trajet effectué avec la correspondance directe TBM.

Le coût de la carte TBM est un forfait à l'année, aucun remboursement même partiel ne pourra être effectué.

IMPORTANT

Pour la carte TBM, aucune carte provisoire n'est délivrée. Vous devez donc impérativement prendre un titre de transport sur le réseau TBM en attendant l'édition de la carte. En l'absence d'un titre de transport valide, vous pourriez faire l'objet d'un procès verbal d'infraction.

Réinscription en ligne du 4 au 30 juin

En 2 minutes, transmettez votre demande :

➕ Suivez votre dossier en ligne, avec votre :

IDENTIFIANT : 37905485
MOT DE PASSE : 1baillou

Fiche d'inscription aux transports scolaires

Demi-pensionnaire ou externe TER Nouvelle-Aquitaine

Année scolaire 2018/2019

1^{ère} demande duplicata modification



A / Elève (à compléter en lettres majuscules)

Sexe : F M

Nom : PALLARD

Prénom : Lucie

Date de naissance : 09/01/2002

B / Représentant légal (Parent - Tuteur - Famille d'accueil) (rayer les mentions inutiles)

Mme. M. Nom : PALLARD

Prénom : Lucie

Adresse : 1 Baillou

Code postal : 33220 Commune : LA ROQUILLE

Téléphone : 05 57 41 21 00 N° Port* : 06 31 45 50 57 E-mail* : patriciapallard@orange.fr

Si garde alternée ou autres cas précisez :

Mme. M. Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : N° Port* :

E-mail* :

* J'autorise la Région à me faire parvenir des informations concernant l'organisation du transport de mon enfant.

oui non

C / Scolarité prévue en 2018/2019 (cocher les cases correspondantes)

Etablissement scolaire fréquenté : Lycée privé de la Sauque La Brède

Commune : LA BREDE

Qualité de l'élève : 1/2 Pensionnaire Externe

Primaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 Clis Autres :

1^{er} Cycle : *6^e 5^e 4^e 3^e Segpa CPA 3^e CIPPA/PRI Ulis Autres :

2^{ème} Cycle : Enseignement Général et Technique

Enseignement Professionnel

2nde 1^{ère} T

3^{ème} PREPA-PRO 3^{ème} DIMA CAP 1^{ère} année CAP 2^{ème} année

BAC PRO : 2nde 1^{ère} T MC

Autres :

Langues étudiées : LV1 :

LV2 :

* Pour les rentrées en 6^{ème} : si l'élève ne fréquente pas l'établissement du secteur, joindre impérativement la dérogation accordée par l'inspection académique, précisant le motif.

D / Transport

1^{ère} Partie (trajet du matin)

Utilisez-vous une correspondance ?
TransGironde ou TBM (si OUI, complétez ci-dessous)

2^{ème} Partie (trajet du soir)

Nom du transporteur :

Gare de départ : STE FOY LA G. - Gare TER

Point de montée : (obligatoire)

Gare d'arrivée : BORDEAUX - Gare St Jean

Commune :

Nom de l'arrêt :

Point de descente : (obligatoire)

Gare de retrait de la carte : GARE DE STE FOY LA GRANDE

Commune :

Nom de l'arrêt :

Si Garde alternée :

précisez le point de montée du 2^{ème} trajet : Commune :

Nom de l'arrêt :

Fichier déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Loi n° 78-17 du 06 janvier 1978) - avis n° 25452

J'adopte une démarche éco-responsable : j'opte pour ma demande de transport 100% en ligne. (je ne recevrai plus ma demande papier). Si vous cochez OUI merci de bien vouloir vérifier votre adresse mail saisie ci-dessus. Votre option prendra effet pour votre demande de l'année prochaine.

oui non